

## BULLETIN D'INFORMATIONS

1. Dates et lieu du championnat

2. Organisation

3. Inscriptions

4. Règlement de la compétition

5. Situation géographique du box

6. Collège des Juges

7. Planning prévisionnel des vols

8. Résultats de la compétition

9. Accès à Châtillon - LFQH

10. Espace Plateforme

11. Hébergement & Restauration

12. Contacts

# CHAMPIONNAT DE FRANCE BIPLACE DE VOLTIGE AERIENNE

# 2023

## CATEGORIES "BIPLACE"

Nos partenaires



## 1. Dates et lieu du Championnat

Le championnat de France biplace de voltige aérienne 2023 des catégories Espoir, Promotion et Nationale 2 se déroulera du **mercredi 13 septembre au dimanche 17 juillet 2022** sur l'aérodrome de **CHÂTILLON-SUR-SEINE (LFQH)**.

## 2. Organisation

Ce championnat de France des Catégories Biplace est une compétition nationale organisée par la Fédération Française Aéronautique, avec le soutien de Dijon Voltige et l'aéroclub du Châtillonnais.

Directeur de la compétition : Stéphane THIBODAUX

Directeur des vols : Damien WILHELEM

## 3. Inscriptions

Les inscriptions doivent être enregistrées en ligne sur le site de la FFA **au plus tard le mardi 5 septembre avant 18h00 (LT)** soit 8 jours avant le briefing général de la compétition (sans pénalités de 50€) : [www.ff-aero.fr](http://www.ff-aero.fr). Un mail de confirmation d'inscription vous est envoyé sur l'adresse mail que vous avez renseignée dans Smile.



Les programmes libres, dans leur dernière version, devront être transmis **au plus tard le dimanche 10 septembre 20h00 (LT)**. Tout retard sera susceptible d'entraîner un défaut d'inscription et la non-participation du compétiteur.

Afin de faciliter la vérification des papiers pilotes et avions en amont de la compétition, merci de compléter et transmettre la copie de ces documents à l'aide du formulaire en ligne ci-après avant le vendredi 8 septembre 20h00 (LT) :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScfMSmPD4e2gR25G2eYkvNSKUwO-RlxRh4MRNUmMJHnDIXzw/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScfMSmPD4e2gR25G2eYkvNSKUwO-RlxRh4MRNUmMJHnDIXzw/viewform?usp=pp_url)

TARIFS INSCRIPTION 2023
Esprit : 60€
Promotion : 60€
Nationale 2 : 75 €
<i>Demi-tarif pour les moins de 25 ans à toutes les compétitions (hors frais de repas).</i>

Paiement des frais d'inscription via le site de la FFA en CB ou sur place par chèque **UNIQUEMENT**.

Afin de faciliter l'organisation de la compétition et gestion des repas, nous demandons à tous les compétiteurs de remplir le questionnaire suivant avant le **mardi 5 septembre 2023 18h00 (LT)** :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScaKXmRLX9A0a9SccDazUvUSfTSs2jttQLFcgMGBn1xzDaPD/A/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScaKXmRLX9A0a9SccDazUvUSfTSs2jttQLFcgMGBn1xzDaPD/A/viewform?usp=pp_url)

#### 4. Règlement de la compétition

Le championnat de France Biplace concerne les pilotes de nationalité française autorisés à concourir dans les niveaux :

- ✓ Esprit
- ✓ Promotion
- ✓ National 2

Pour chacun des 3 niveaux, les documents sont téléchargeables sur le site de la FFA : [www.ffa-aero.fr](http://www.ffa-aero.fr)

The screenshot shows a webpage titled 'REGLEMENTS' with a diagram of an aircraft on the left. On the right, there are several download links for PDF documents:

- Règlement sportif régional** (2021)
- Documents communs à toutes les compétitions**
  - Règlement sportif** (Maj: 21-12-2020)
  - Form A, B et C** (Maj: 24-01-2018)
- A navigation bar with tabs: **Esprit**, **Promotion**, **National 2**, **National 1**, **Excellence**, **Elite**
- Connu Libre 1&2** (Maj: 16-12-2020)
- Fichier .seq** (Maj: 16-12-2020)

**TOUS LES PILOTES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE QUALIFICATION VOLTIGE EUROPEENNE APOSEE SUR LEUR LICENCE.**

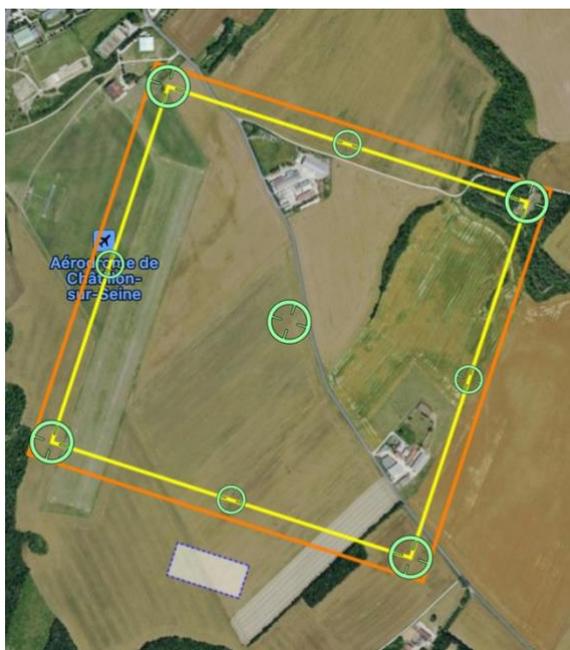
Les pilotes participants devront par ailleurs **disposer d'un brevet fédéral de voltige de niveau 1, 2 ou 3** selon la catégorie. Ces brevets ne pouvant être délivrés que par un instructeur voltige habilité via l'application

SMILE FFA, il convient d'anticiper avant la compétition. Pour toute difficulté, contacter votre club voltige ou [jerome.houdier@ff-aero.fr](mailto:jerome.houdier@ff-aero.fr)

Les pilotes de nationalité étrangères peuvent participer à la compétition mais ne seront pas classés au titre du championnat de France.

## 5. Situation du box

Cette position du box n'est qu'indicative et pourra être modifiée en fonction des impératifs locaux.



Seuls les pilotes ayant finalisé le processus d'inscription (contrôle des papiers) auront accès aux entraînements officiels.

## 6. Collège des juges de la compétition & Support informatique

### Les juges :

- Jean-François BABI
- Jean-Joseph LOUVET
- Jean PEMOULIE (chef juge)
- Gilbert VERNA

### Aux manettes de l'informatique :

- Bertrand DURANTET-PENAUD
- Dominique CAUBET

## 7. Planning prévisionnel des vols

A la date de publication de ce premier bulletin, ceci est un planning prévisionnel



### Planning du Championnat de France biplace 2023

Ce planning est prévisionnel et peut évoluer en fonction du nombre de concurrents et de la météo

	08h00	08h30	09h00	10h15	12h00	14h00	17h00	19h00
<b>Mercredi 13 Septembre</b>			Entraînements Espoir				Contrôle papiers - Entraînement espoirs	18h00 Briefing G <sup>nd</sup>
<b>Jeudi 14 Septembre</b>	Visite Prévot	Briefing	NATIONAL 2 Connu			13h00 Briefing	PROMOTION Connu	ESPOIR Connu
<b>Vendredi 15 Septembre</b>	Visite Prévot	Briefing	NATIONAL 2 Inconnu			Repas	PROMOTION Inconnu	ESPOIR Inconnu
<b>Samedi 16 Septembre</b>	Visite Prévot	Briefing	NATIONAL 2 Libre	PROMOTION Libre	Repas	PROMOTION Libre	ESPOIR Libre	Repas de Gala Remise des prix
<b>Dimanche 17 Septembre</b>	Visite Prévot	Briefing	Spare météo			Repas	Spare météo	

Arrivée des concurrents possible dès le 12/07- Seuls les pilotes ayant finalisés le processus d'inscription (contrôle des papiers) auront accès aux entraînements.

Hangar avion disponible avec priorité donnée aux avions carbonés - Chaque concurrent devra prévoir un système d'amarrage de son avion.

Libre obligatoirement sous OpenAero (format .seq uniquement, pas de .pdf; indiquer la coupure directement dans le fichier)

Direction compétition : Stéphane THIBODAUX - Directeur des vols : Damien WILHELEM

## 8. Résultats de la compétition

En plus de l'affichage "papier" officiel, les résultats sont accessibles en ligne : <https://voltige.ff-aero.fr/ACRO/>

**Résultats Compétitions**

**Résultats compétitions en direct :**

- Liens pour les compétitions françaises - "Aerobatic Contest Results Organizer"
- Liens vers le site de la CIVA pour tous les résultats internationaux.

---

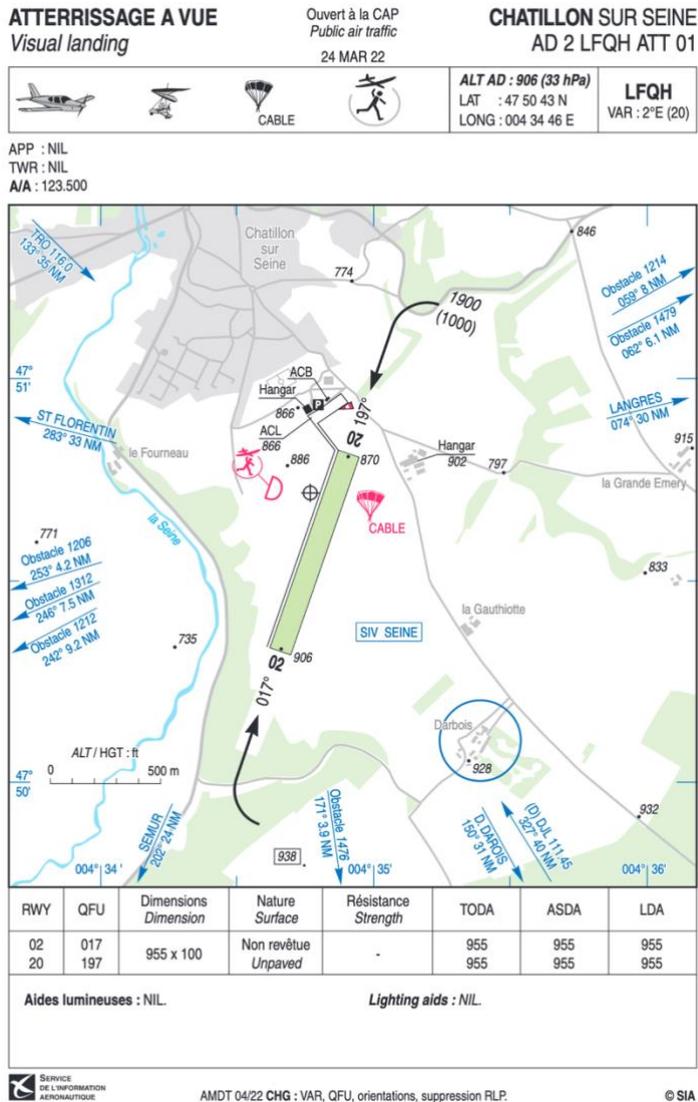
**Autres résultats compétitions :**

- Historique des résultats des voltigeurs français par année

**Outils organisateur :** Télécharger le logiciel de gestion des compétitions de voltige ACRO depuis : <http://www.acro-online.net>

## 9. Accès à l'aérodrome de Châtillon-Sur-Seine - LFQH

### ➤ Par les airs :



La carte VAC de LFQH est disponible sur le site SIA <https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>

### ➤ Avions visiteurs pendant la compétition :

L'activité voltige de cette compétition fera l'objet d'un NOTAM.

Les arrivées et les départs de LFQH pendant les heures d'activité de la compétition seront soumis à une **autorisation préalable du Directeur des vols** et à une procédure particulière dont le commandant de bord devra avoir pris connaissance avant tout contact radio.

Contact Directeur des vols : Damien WILHELEM – 06 64 35 55 99

Fréquence radio : 123.500 MHz

## 10. Espace Plateforme

Bien que l'aéroclub dispose d'un grand hangar, il est recommandé de vous munir de cales et matériel d'amarrage pour stationner vos avions sur le parking extérieur. En cas de mauvaise météorologie, les avions pourront être abrités sous hangars sur le terrain voisin de Semur (LFGQ) à 10 minutes de vol.

## 11. Hébergement & Restauration

### REPAS DU MIDI PENDANT LA COMPETITION

L'organisation propose aux compétiteurs de prendre leur repas sur site le midi. Le repas sera fourni par un traiteur. Aussi afin d'anticiper au mieux les besoins des compétiteurs, nous vous demandons de bien vouloir précommander vos repas via le google form suivant.

Les frais de repas seront à réglés sur place lors de l'inscription et validation de ceux-ci. Le règlement pourra se faire par chèque ou espèce uniquement.

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScaKXmRLX9A0a9ScDazUvUSfTsS2jttQLFcqMGBn1xzDaPDA/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScaKXmRLX9A0a9ScDazUvUSfTsS2jttQLFcqMGBn1xzDaPDA/viewform?usp=pp_url)

### ADRESSES DES GITES / HEBERGEMENTS

Hôtels :

Le Saint Vorles, 1 Rue Président Carnot, 21400 Châtillon-Sur-Seine / 03 80 81 55 83

L'Auberge des Capucins, 2 Impasse des Capucins, 21400 Châtillon-Sur-Seine / 07 84 92 96 67

B&B le Jardin de Carco, 4 Rue des Avocats, 21400 Châtillon-Sur-Seine / 06 87 55 46 06

Camping sur le terrain possible (sanitaires sur le camping voisin).

## 12. Contacts

### Dijon Voltige

Parc de Mirande, 14 Rue Pierre de Coubertin, Bâtiment B, 21000 DIJON  
Email : [dijonvoltige@gmail.com](mailto:dijonvoltige@gmail.com)

### AEROCLUB du Chatillonnais

TEL / FAX : 03 80 91 05 03

### Direction de la compétition

Stéphane THIBODAUX

Tel. 06 30 36 35 81

### Direction des vols

Damien WILHELEM

Tel. 06 64 35 55 99

### Organisation générale

Bertrand DURANTET-PENAUD

Tel. 06 95 02 40 49